



ARCOM REUNION MAYOTTE
Rapport d'activité 2022

Sommaire

I.	La composition et fonctionnement du comité.....	4
II.	Le paysage audiovisuel.....	6
1.	Paysage radiophonique	6
1.	Répartition quantitative des opérateurs autorisés en FM par catégorie.....	7
2.	Répartition des opérateurs privés par département.....	7
3.	Répartition des fréquences du secteur privé par département.....	7
4.	Répartition par groupe d'opérateurs.....	7
5.	Audience 2021 / 2022.....	8
6.	Ressources et charges des radios privées (2021).....	9
2.	Paysage télévisuel local	10
1.	Caractéristiques.....	10
2.	Ressources.....	11
III.	Activités du comité.....	12
1.	Activité générale.....	12
2.	Activité détaillée.....	13
3.	Appels en cours.....	13
4.	Contrôles techniques.....	14
IV.	Relations extérieures et communication.....	14
1.	Rencontre avec les opérateurs.....	14
2.	Relation avec les institutions.....	15
3.	Communication.....	15
V.	Moyens matériels du comité.....	15
VI.	Perspectives, propositions.....	16
1.	Perspectives 2023.....	16
2.	Propositions.....	16

I. La composition et fonctionnement du comité



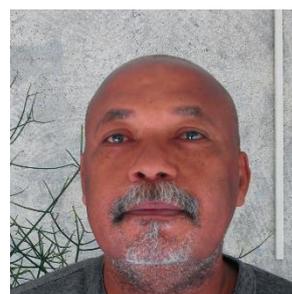
Gil CORNEVAUX,
Président depuis le 1^{er}
septembre 2019.
Son 1^{er} mandat arrivera
à terme le 31 août
2023.



Zainaba MOHAMED
(Mayotte), membre
depuis le 23 avril 2014.
Terme de son 3^{ème}
mandat : 23 avril 2026



Eliane WOLFF
(Réunion), membre
depuis le 21 octobre
2016. Terme de son
2^{ème} mandat : 20
octobre 2024



Archimède SAID
RAVOAY (Mayotte),
membre depuis le 13
juillet 2022. Terme de
son 1^{er} mandat : 13
juillet 2026



Benjamin
VIRAPINMODELY
(Réunion), membre
depuis le 12 juin 2019.
Terme de son 1^{er}
mandat : 11 juin 2023



Martine ROGER
(Réunion), membre
depuis le 1^{er} juillet
2019. Terme de son 1^{er}
mandat : 30 juin 2023



Alain COURBIS
(Réunion), membre
depuis le 16 octobre
2019. Terme de son 1^{er}
mandat : 15 octobre
2023

L'équipe **permanente** du CTA est composée de :



Blandine du PELOUX
Secrétaire générale
depuis 2000



Jean Michel
COUPOUSSAMY
Attaché technique
régional depuis 2006



Gisèle MARINIER,
Secrétaire assistante
depuis 1992

II. Le paysage audiovisuel

1. Paysage radiophonique

Le paysage radiophonique a peu changé en 2022. Dans le cadre de l'appel aux candidatures FM lancé le 20 octobre, l'ARCOM a présélectionné le 27 juillet 30 candidats. Les autorisations leur seront délivrées début 2023, sous réserve de signature d'une convention et agrément des sites d'émission. 3 radios de catégories A (Le Chantier, Life Réunion et Radio Petite Ile) et 2 radios commerciales (Rock station et Tropic FM) devraient faire leur apparition dans le paysage radiophonique de la Réunion en 2023.

Les 2 et 3 février, le cyclone Batsirai a touché la Réunion en occasionnant des dégâts importants et des absences d'émission chez de nombreux opérateurs. Outre des inondations dans les studios et sur les sites, plusieurs émetteurs sont tombés en panne et trois pylônes ont été mis à terre : ceux qui hébergent Free Dom, Free dom 2 et Kréol FM à Saint Denis, RJL et Fréquence sud au Tampon et Premium à Salazie. Les absences d'émission ont également été générées par d'importantes coupures d'électricité principalement dans le sud et le nord de l'île. Les opérateurs, qui ont souvent opté pour des liaisons IP, sont plusieurs à avoir évoqué des pannes d'internet ayant entraîné l'impossibilité de transporter leur signal sur des sites distants pourtant alimentés en électricité. Les radios diffusées par TDF n'ont pas rencontré de problème majeur. Par ailleurs, plusieurs radios ont fait le choix de cesser d'émettre pendant le passage du cyclone afin de protéger leur matériel et leurs installations électriques et informatiques, en particulier ceux des sites d'émission sur lesquels ils ne pouvaient pas se rendre en alerte rouge.

Pendant toute la durée du passage de Batsirai, Réunion la 1ère et radio Free Dom ont consacré toutes leurs émissions à l'actualité du cyclone. Les animateurs se sont relayés à l'antenne 24h/24. La chute du pylône de Free Dom à Saint Denis a cependant interrompu les émissions dans le Nord et dans l'Est. En revanche, le développement de l'écoute de la radio sur smartphone et satellite a permis aux réunionnais, qui n'avaient pas de coupure d'électricité, de continuer à écouter les radios ayant cessé d'émettre sur le réseau hertzien.

Le cyclone Emnati a touché La Réunion 15 jours après, en engendrant peu de perturbations et de nouveaux dégâts chez les opérateurs.

Fin 2022, plusieurs opérateurs n'avaient pas encore pu réparer les dégâts occasionnés.

Une demande d'expérimentation DAB+ a été déposée début 2022 à l'ARCOM par Réa FM, une web radio mahoraise. Depuis la radio s'est rapprochée de la FRAM, Fédération des Radios associatives de Mayotte afin de travailler avec d'autres radios locales sur ce projet.

1. Répartition quantitative des opérateurs autorisés en FM par catégorie

Catégorie	A	B	Total
Opérateurs	47	26	73
Fréquences	104	151	255

2. Répartition des opérateurs privés par département

Département	A	B	Total
La Réunion	30	18	48
Mayotte	17	8	25
Nombre d'opérateurs par catégorie	47	26	73

3. Répartition des fréquences du secteur privé par département

Département	A	B	Total
La Réunion	85	139	224
Mayotte	19	12	31
Nombre de fréquences par catégorie	104	151	255

4. Répartition par groupe d'opérateurs

Cirano

La société Cirano Holding, détenue par Mario LECHAT (50,2%) et Sylvain PEGUILLAN (49,8%), détient 100% de la société Cirano Médias qui elle-même détient :

1- Radios

- 100% de la SARL SROI (NRJ Réunion)
- 100% de la SARL SOGERA (Rire et Chansons Réunion)
- 55% de la SARL EPICOM (Chérie FM Réunion)
- 35% de la SAS Free Dom
- L'association radio Festival (RTL Réunion) présidée par Mario Lechat
- 100% de la société MHM (Mayotte) qui détient 100% de Publicom Océan (Caribou FM) et 20% d'Océan Production (Exo FM Mayotte)

2- Régies

- Indirectement via NRJ Réunion et Rires et Chansons Réunion 66% de la Radio Régie qui commercialise les espaces publicitaires de 4 radios commerciales réunionnaises (Free Dom, NRJ, RTL, Rire et Chansons)
- Indirectement, via Chérie FM Réunion, 22,17% de la Nouvelle Régie qui commercialise 7 radios commerciales réunionnaises (Chérie FM Réunion, Exo, Radio Est, Fun, 100 Jazz, Premium, et RFM Réunion)
- 99% de la régie mahoraise SRM qui commercialise 4 radios commerciales mahoraises (Exo FM Mayotte, NRJ Mayotte, RMJ Africa et Caribou FM)

3- Télévision.

- 67.68% de la société Antenne Réunion.
- 65% de la société TDN (Exo FM TV)

4- Divers dans l'univers de la radio et la télévision

- 100% de la société MSOI qui négocie des tarifs de gros avec TDF
- 100% de la société CERF qui édite des programmes radiophoniques d'information
- La société EMOI qui a créée STUDEC Réunion, une école de formation de journalistes et animateurs

Par ailleurs, le groupe mutualise les moyens de plusieurs radios :

- les studios de NRJ Réunion, Rire et Chansons Réunion, RTL Réunion, Chérie FM Réunion, NRJ Mayotte, Exo Réunion, Exo Mayotte, RMJ Africa et Caribou FM sont centralisés à St Denis.
- MSOI fait bénéficier à 10 radios commerciales de tarifs négociés auprès de TDF

En 2022 Radio Régie et la Nouvelle Régie ont réalisé respectivement 76% et 23 % du chiffre d'affaires publicitaires de l'ensemble radios commerciales réunionnaises. Les autres radios commerciales se partagent le 1% restant.

Roland et Nathalie NAZE

Roland et Nathalie NAZE gèrent à La Réunion 2 radios commerciales (Bleu FM et Sky Réunion) et la radio associative KOI.

Ces radios ont réalisé en 2022 moins de 1% du chiffre d'affaires publicitaires total des radios commerciales réunionnaises.

Jimmy NAZE

Jimmy NAZE gère à La Réunion RFM et Premium, 2 radios commerciales.

Ces radios ont réalisé en 2022 moins de 1% du chiffre d'affaires publicitaires total des radios commerciales réunionnaises.

5. Audience 2021 / 2022

Part d'audience Réunion (%)

	Nov 2021	Nov 2022
Free Dom *	35.7	39.9
Réunion 1ère	9.6	8.6
Exo FM **	9.4	11.1
NRJ Réunion *	6.4	5.0
Free Dom 2 **	3.4	3.2
RTL Réunion *	5.1	3.2
Chérie FM * *	7.3	6.3
Rire et chansons*	2.0	2.4
Radio Est Réunion **	3.9	2.4
Fun Réunion **	1.2	Non communiqué
Urban hit	1	1.1

Source : Médiamétrie

* radios commercialisées par Radio régie

** radios commercialisées par la Nouvelle régie

Part d'audience Mayotte (%)

	2017	2019**	2022**
Mayotte 1ère	58.5	55.8	57.8
NRJ Mayotte *	8.5	6.4	Non communiqué
Kwezi FM	7.7	Non communiqué	Non communiqué
France inter	6.2	Non communiqué	Non communiqué
Dziani	5.3	Non communiqué	Non communiqué
RMJ *	3.6	5.9	Non communiqué
La voix musulmane	2.7	Non communiqué	Non communiqué
Caribou *	1.9	1.4	Non communiqué
Exo FM Mayotte *	1.0	3.3	Non communiqué

Source : Médiamétrie

* radios commercialisées par MHM (Cirano)

** uniquement radios ayant souscrit à Médiamétrie

NB : Les résultats de Médiamétrie radios et TV sont fortement remis en cause par Kwezi qui reproche à Médiamétrie d'effectuer une part importante de ses sondages sur des téléphones fixes ou des mobiles avec abonnement. Or les personnes abonnées à une offre de téléphone fixe ne seraient pas représentatives de la population mahoraise qui privilégierait les téléphones mobiles sans abonnement.

6. Ressources et charges des radios privées (2021)

	Radios A (en €)		Radios B (en €)	
	Réunion (*) 29 radios/30	Mayotte (**) 12 radios /17	Réunion (***) 17/18	Mayotte (****) 6 radios / 8
Produits exploitation	1 845 434	354 789	8 767 677	441 419
Publicité	48 262	3 080	8 143 444	379 581
Subventions	1 033 867	274 844	/	/
FSER	808 479	82 031	/	/
Charges exploitation	1 743 213	348 979	6 440 924	332 044
Masse salariale	557 128	45 000	1 146 746	78 255

(*) Sun Light n'a pas transmis son bilan au CTA.

(**) Fassiny Anbany, Série One, Educative Mahécha, et Ntiska n'ont pas transmis leur bilan 2020. Sun a été autorisée courant 2021

(***) Urban Hit n'a pas transmis son bilan

(****) Yao FM et Tropic FM n'ont pas adressé leur bilan.

2. Paysage télévisuel local

1. Caractéristiques

Le CTA n'a pas réellement constaté d'importante évolution sur Antenne Réunion, si ce n'est la multiplication d'opérations de cross média entre la télévision et les radios proches du groupe Cirano, comme par exemple des publicités pour Antenne Réunion sur les radios du groupe Cirano et des radio du groupe sur Antenne Réunion, ou la diffusion sur Antenne Réunion de l'émission « Exo », une émission musicale en partenariat avec Exo FM.

Conformément aux engagements pris par le groupe Cirano dans le cadre du rachat d'Antenne Réunion, un magazine d'information mensuel « 52 minutes actu » est produit par la chaîne depuis le 20 septembre. Antenne Réunion a également mis en place un comité relatif à l'honnêteté, à l'indépendance et au pluralisme de l'information et des programmes. Il est composé de Gora PATEL, Shenaz BAGOT, Massy RIVIERE et Christophe DUCASSE.

L'ARCOM a autorisé Antenne Réunion à mener une diffusion expérimentale en HD pour une durée de 6 mois. Antenne Réunion Télévision a fait une demande de diffusion en haute diffusion sur la TNT gratuite, la non reconduction de l'autorisation de TV Kréol offrant la capacité du passage d'une chaîne de SD en HD

La TNT a été mise en place le 30 novembre 2010 et se compose à La Réunion et Mayotte d'un seul multiplex de 9 chaînes, dont 7 du service public. Réunion la 1^{ère} et Mayotte la 1^{ère} diffusent en HD.

L'ARCOM a décidé le 5 octobre 2022 d'autoriser Antenne Réunion de mener une diffusion expérimentale en HD pour une durée de 6 mois.

NUMERO	REUNION	MAYOTTE
1	REUNION 1ère	MAYOTTE 1ère
2	ANTENNE REUNION	France 2
3		France 3
4	France 2	France 4
5	France 3	France 5
6	France 4	
7	France 5	ARTE
8		France infos
9	ARTE	Kwezi TV
10	France infos	CHICONI FM-TV

Selon Médiamétrie, à La Réunion, l'audience des chaînes hertziennes est passée de 67,3% en 2009 à 53.3 % fin 2022. Celle des chaînes payantes est passée pendant la même période de 30% à 44.4% de part d'audience. L'offre limitée du multiplex TNT, dans lequel aucune grande chaîne privée nationale n'est incluse, les prix attractifs des opérateurs satellite et un marché internet très actif (les opérateurs internet proposent des offres triple play incluant les chaînes de la TNT métropole) pourraient expliquer la préférence des réunionnais pour l'offre payante. Face à la modicité de l'offre télévisuelle gratuite, les médias relaient régulièrement, la forte attente locale d'un bouquet TNT comparable au bouquet métropolitain.

Part d'audience Réunion tous modes de réception confondus (%)

	Nov 2017	Nov 2021 (*)	Nov 2022 (*)
Antenne Réunion	28.1	31.9	29.2
Réunion 1ère	11.9	13.4	14.5
TF1	8.1	Non communiqué	Non communiqué
M6	8.0	Non communiqué	Non communiqué
France 2	3.4	3.6	3.4
Canal +	5.1	2.6	2.3
Arte	2.0	Non communiqué	Non communiqué
France 3	2.0	1.6	1.7
Novelas TV	1.0	Non communiqué	2.0
France 5	1.4	0.8	1
France 4	0.8	Non diffusé	Non diffusé
France infos	Non diffusé	0.6	0.6

Source : Métridom

(*) uniquement les résultats publics (opérateurs ayant souscrit)

Part d'audience Mayotte tous modes de réception confondus (%)

	Avril 2017	Avril 2019 (*)	mars 2022 (**)
Mayotte 1ère	33.2	30.9	31.4
Novelas TV	2.5	4.4	5.0
France 2	2.7	2.1	2.6
Canal +	3.9	3.7	1.6
France 4	3.9	8.0	6.9
France 5	0.9	1.1	1.2
France 3	1.8	2.0	1.4
France info	4.7	Non communiqué	2.8
TF1	5.0	Non communiqué	Non communiqué
M6	2.6	Non communiqué	Non communiqué
Kwezi	1.6	Non communiqué	Non communiqué

Source : Métridom

(*) uniquement les résultats publics (opérateurs ayant souscrit)

(**) Pas d'enquête Métridom en 2021 compte tenu de la crise sanitaire

2. Ressources

Nom	Format	Principales ressources 2021
Antenne Réunion	Généraliste (informations et magazines locaux) Reprises des programmes de TF1 et M6	Publicité et parrainage : 8 208 K€ Achat d'espace, communication institutionnelle : 472 K€ Prestations (coprod) : 1 499 K€ Autres ; 2 823 k€
Kwezi TV	Généraliste de proximité Informations, magazines, et débats locaux, vidéomusiques Reprises de quelques programmes de TF1	Publicité et parrainage : 275,4 K€

III. Activités du comité

1. Activité générale

Activité	Nombre	Commentaire
Saisines	13	<p><u>Programmes</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Un auditeur de radio Free Dom s'est plaint de l'absence d'intervention de l'animateur de <i>Chaleur Tropicale</i> après des propos d'auditeurs estimés racistes. - Mme BOUCHER, candidate RN lors des élections législatives, s'est plainte de ne pas être invitée sur les plateaux télévisés. - Un malentendant s'est plaint du manque de programme en langue des signes sur les télévisions réunionnaises - Mme BELLO, présidente du Conseil Régional de la Réunion, s'est plainte du manque de couverture par Réunion 1^{ère} de l'actualité de la collectivité. - Mme BELLO, présidente du Conseil Régional de la Réunion, regrette que France Culture et France Musique ne soit pas diffusés à la Réunion <p><u>Technique</u> : 8 plaintes pour brouillage</p> <ul style="list-style-type: none"> - 7 de l'aviation civile - 1 sur la bande des 900 MHz
Consultations électroniques	2	
Avis	2	<ul style="list-style-type: none"> - Recevabilité appel radio - Présélection appel radio
Décisions	110	<ul style="list-style-type: none"> - 12 changements de bureau / capital - 73 avenants quotas - 1 modification de programme - 1 autorisation temporaire radio - 23 changements de site
Publications au JO	20	19 décisions et 1 délibération

2. Activité détaillée

	Décisions	Avis	Avenant ou convention	Publication JO
Modifications				
Administratives	12		12	1
Programmes	74		74	
Techniques	18			18
Appels				
Recevabilité (nbre d'opérateur)		36		
Présélection (Allotissements déjà autorisés)		8		
Nouveaux allotissements		22		
Reconductions				
Reconductibilité (nbre opérateurs)				
Reconductions (nbre opérateurs)				
Négociation de convention				
Autorisations temporaires				
Radio	1			1
TV				
Manquements / Infractions				
Mise en garde				
Mise en demeure		6		
Sanction				
Caducité		1		
Abrogation				
TOTAL	113	73	86	20

3. Appels en cours

Le CSA a lancé un appel à candidature le 20 octobre 2021 à La Réunion et à Mayotte sur 30 fréquences.

Un recours gracieux a été présenté par l'association Disk Jockey à l'ARCOM qui l'a rejeté, les arguments développés ne permettant pas de remettre en cause sa décision.

4. Contrôles techniques

Rubriques	Total
Temporaires (nombre d'instructions)	1
Modifications techniques FM (nombre d'études et suivis)	23
Modifications techniques TNT (nombre de visites sites et émetteurs)	0
Entraides inter CTA (nombre de jours)	0
Zones sensibles FM (Plaintes - nombre de déplacement)	0
Zones sensibles TNT (Plaintes - nombre de déplacements)	0
Vérifications fréquences RNT	0
Vérifications fréquences TNT (nombre de Mux vérifiés)	1
Vérifications fréquences FM (nombre de fréquences vérifiées)	281
Nombre de réclamations AM	0
Formation autres ATA (nombre de jours)	3

IV. Relations extérieures et communication

1. Rencontre avec les opérateurs

Le lancement de l'appel à candidature à La Réunion et Mayotte en octobre 2021 a mis entre parenthèse les rencontres avec les radios jusqu'à la sélection des candidats.

Les visites de la secrétaire générale et l'attaché technique, accompagnés par le membre du comité référent de la radio visitée, ont repris en juillet 2022.

La secrétaire générale a effectué une mission à Mayotte du 31 juillet au 5 août 2022 qui a été l'occasion de nombreuses rencontres avec les représentants d'institutions (Département de Mayotte, DAC, CLEMI, FRAM) et les opérateurs locaux privés et public. Elle a été accompagnée par Zainaba MOHAMED et Archimède SAID RAVAOY, les 2 membres mahorais du CTA. Le CTA a constaté une nouvelle dynamique de la Fédération des radios associatives de Mayotte (FRAM) soutenue par la DAC et le CLEMI. Malgré leurs situations souvent précaires, elles jouent un rôle social important. Elles sont plusieurs à s'impliquer activement dans l'EMI en partenariat avec des établissements scolaires mahorais.

2. Relation avec les institutions

Le Président, la secrétaire générale et l'ATA ont rencontré Mme Huguette BELLO, Présidente de la Région Réunion.

La Secrétaire générale et l'ATA ont rencontré à plusieurs reprises Kevin CERVEAUX, responsable du service audiovisuel à la Direction de l'Innovation et du Développement Numérique de la Région.

La secrétaire générale a rencontré Mme Zouhourya MOUAYAD BEN, 4ème vice-présidente du Conseil Départementale de la Réunion, chargée de la culture et de la jeunesse.

La secrétaire générale a rencontré Bruno LACRAMPE, conseiller à la DAC Mayotte et Eric MICAELLI, Directeur du CDP de Mayotte, référent EMI et coordonnateur académique du CLEMI, correspondant du réseau Canopé Mayotte.

La secrétaire générale et Eliane WOLFF sont en relation régulière avec Alexandra MAURER, directrice de Canopé Réunion et déléguée CLEMI de la Réunion. Eliane WOLFF a représenté l'ARCOM de la Réunion et de Mayotte au jury Médiatiks 2022 et, à l'invitation de Christophe PIOMBO, Délégué académique au Numérique, a une réunion réunissant les partenaires de l'opération « un web radio, un parrain ».

Le CTA est en relation régulière avec la Fédération des radios associatives de la Réunion (FAR), par l'intermédiaire de Yan HAN MIOU FAH et la Fédération des radios associatives de Mayotte (FRAM), présidée par Coumarène PERMALE.

3. Communication

La secrétaire générale publie ou retweete régulièrement. Mais force est de constater que ce réseau social est peu utilisé à La Réunion et à Mayotte. En particulier, très peu d'opérateurs l'utilisent ce qui réduit fortement l'impact local de ce moyen de communication.

V. Moyens matériels du comité

Locaux

Depuis avril 2012, le CTA est installé dans des locaux de 75m² au sein de la Technopole de Saint Denis, dans un immeuble HQE adapté à l'accueil de personne à mobilité réduite. Le bail a été renouvelé en 2020.

Véhicule

Le CTA a été doté en octobre 2022 d'un nouveau véhicule Peugeot 3008.

Matériel technique

La secrétaire générale a été dotée d'un nouveau PC et un nouvel écran fixe et l'Attaché technique d'un équipement Hexylon permettant de faire des mesures FM, DAB+, TNT et d'analyser le spectre.

VI. Perspectives, propositions

1. Perspectives 2023

Appel à candidatures radios

Les 30 candidats présélectionnés dans le cadre de l'appel lancé le 20 octobre 2022 seront autorisés en 2023.

Les autorisations de 10 radios mahoraises arrivant à terme entre juin 2023 et aout 2024, l'ARCOM pourrait lancer un appel au cours du 2nd trimestre 2023.

Appel à candidature TV

L'ARCOM pourrait lancer courant 2023 un appel à candidature TV en HD à La Réunion, suite à une expérimentation d'Antenne Réunion de 6 mois débutée en novembre 2022.

Reconduction d'autorisation radios

Le comité examinera en 2023 la possibilité de reconduire les autorisations de 3 radios mahoraises qui arrivent à terme en 2024.

Reconduction autorisation TV

Le CTA examinera en 2023 la possibilité de reconduire l'autorisation d'Antenne Réunion qui arrive à terme en mars 2025

Education aux Médias

L'anniversaire des 40 ans du CLEMI sera l'occasion de multiplier en 2023 les rencontres avec les acteurs de l'Education aux Médias et à l'Information. Un séminaire se déroulera à Mayotte le 31 mai 2023.

Les radios réunionnaises et mahoraises continueront à être sensibilisées par le CTA aux rôles qu'elles peuvent jouer, notamment lors des visites du CTA. Elles continueront à être invitées à mettre en avant dans leur bilan d'activités leurs actions dans ce domaine.

2. Propositions

Le CTA propose qu'un « référent Outremer » soit nommé à l'ARCOM. Il aurait en charge de veiller à ce que les spécificités des territoires ultramarins soient prises en compte par les différentes directions et pourrait prendre l'initiative de mettre en place des groupes de travail afin d'examiner en particulier les questions de perspectives ultramarines : évolution de la TNT, DAB+, HD, visibilité des outremer dans les médias publics et privés, évolution du service public...

Le CTA renouvelle son vœu que les radios locales ultramarines figurent dans la rubrique *Ma Radio FM* du site de l'ARCOM.

- Le Président du CTA,

La Secrétaire Générale,



Gil Cornevaux



Blandine du Peloux